

Groupe Monceau Fleurs : désignation des représentants de la masse des porteurs d'obligations convertibles et d'obligations simples

Paris, le 4 janvier 2012 – Maître Stéphane Gorrias, en qualité de mandataire judiciaire de la société Groupe Monceau Fleurs, a sollicité de Monsieur le Président du Tribunal de commerce de Paris qu'il désigne les représentants de la masse des porteurs d'obligations convertibles et d'obligations simples.

Par ordonnances en date du 28 novembre 2011, Monsieur le Président du Tribunal de commerce de Paris a désigné Maître Valérie Leloup-Thomas en qualité de représentant de la masse des porteurs d'obligations convertibles, et Maître Marie-Hélène Montravers en qualité de représentant de la masse des porteurs d'obligations simples, toutes deux respectivement chargées :

- d'assurer la représentation, dans le cadre des opérations de sauvegarde de la société Groupe Monceau Fleurs, de la masse des obligataires titulaires d'obligations convertibles émises le 29 novembre 2007, et admises aux négociations sur le marché Alternext de Nyse-Euronext Paris le 7 décembre 2007, ainsi que celle de la masse des obligataires titulaires d'obligations simples émises le 26 mai 2010, et admises aux négociations sur le marché Alternext de Nyse-Euronext Paris le 1^{er} juillet 2010 ; et
- d'en déclarer la créance entre les mains de Maître Stéphane Gorrias dans un délai de quinze jours à compter de leur désignation.

Contact :

Groupe Monceau Fleurs
Direction financière Groupe

Monsieur Philippe Misteli
Tel : 01 56 43 72 62
p.misteli@groupemonceaufleurs.com